

# UNIQUE DANS LE MONDE

*L'École d'actuariat de l'Université Laval est la seule à offrir un programme aussi complet et structuré dans ce domaine. La campagne de souscription pour la création de la Chaire en actuariat contribuera à accroître son leadership.*

PAR DIANE DONTIGNY

Depuis bientôt 50 ans qu'elle offre un enseignement en actuariat, l'Université Laval a toujours été à l'avant-garde. D'abord quand, en 1951, Adrien Pouliot démarre les premiers cours de mathématiques actuarielles, elle est la première université québécoise à donner une formation dans ce domaine. Mais celle-ci n'est pas alors sanctionnée d'un diplôme officiel jusqu'à ce qu'en 1955, l'Université Laval — et elle est encore la première à le faire — décerne un baccalauréat avec une spécialisation en mathématiques actuarielles. Enfin, elle est la seule université à avoir créé, en 1988, une structure administrative distincte pour l'enseignement de l'actuariat, soit l'École d'actuariat qui offre aujourd'hui le programme spécialisé le plus complet en Amérique du Nord.

« C'est unique dans le monde », d'affirmer Gaston Paradis qui a participé à toutes les étapes de l'histoire de l'actuariat à l'Université Laval et qui a même été l'instigateur de plusieurs d'entre elles. En effet, il comptait parmi les huit premiers étudiants inscrits en 1951, puis, en 1962, il a été le premier professeur à temps plein recruté pour enseigner en actuariat et il a mené de main de maître le dossier pour la création de l'École d'actuariat, qu'il a ensuite dirigée jusqu'au moment de sa retraite, en 1993.

Ce professeur émérite, toujours préoccupé de l'avenir de l'enseignement de l'actuariat à l'Université Laval, reprend

aujourd'hui du service, cette fois comme président de la campagne de souscription pour la création de la Chaire en actuariat. Car, ajoute-t-il, « nous avons besoin de cette chaire pour demeurer à l'avant-garde, conserver le leadership ».

## UNE FORMATION TRÈS « PROFESSIONNELLE »

En effet, renchérit Michel Jacques, troisième directeur de l'École d'actuariat après Gaston Paradis et André Prémont, « avec le programme très structuré que nous offrons, nous sommes en avance au Canada et nos finissants ont probablement la meilleure réputation sur le marché de l'emploi. Nous donnons une formation ayant un caractère très « professionnel ». Et c'est ce côté « professionnel » qu'il nous faut développer pour demeurer à l'avant-garde. Nous avons besoin pour cela de la Chaire en actuariat, car rien dans les budgets réguliers de l'Université n'est prévu à cet effet. »

Par exemple, les étudiants doivent prendre connaissance des possibilités du marché du travail en rencontrant des actuaires en exercice, ayant une grande expérience professionnelle dans différents secteurs. Patrick Beaudoin, jeune diplômé de 1997, le signalait d'ailleurs: « Le contact avec des actuaires en exercice venus dans nos cours m'a permis d'avoir une idée de la façon dont cela se passe sur le marché du travail. » Grâce à la chaire, il sera possible d'inviter

de ces actuaires comme conférenciers.

L'actuariat est une profession dont l'exercice est largement réglementé par des associations professionnelles, fait remarquer la jeune professeure-chercheuse Claire Bilo-deau (1993): « Il est donc important que les professeurs de l'École d'actuariat participent aux activités des associations professionnelles pour suivre les changements dans la profession, demeurer au diapason du monde du travail, mais aussi pour faire connaître ce qui se fait à l'Université Laval, en enseignement et en recherche. Mais cela entraîne des frais que ni l'Université ni nos fonds de recherche ne peuvent payer. La chaire pourra nous le permettre. »

Par ailleurs, le développement des activités de recherche devient une priorité. « Comme le corps professoral de l'École est jeune, nous en sommes encore à structurer des équipes de recherche, explique Michel Jacques. Il nous faut développer davantage cette base de recherche. Et la Chaire en actuariat nous y aidera, car on ne peut pour l'instant compter uniquement sur le soutien des grands organismes subventionnaires qui ne considèrent pas encore l'actuariat comme une des disciplines fondamentales dont ils soutiennent les projets. »

Ainsi que le fait remarquer Claude Lamonde (1973), vice-président exécutif chez Optimum Réassurance Inc. et aussi vice-président, Sollici-

tation des individus, région de Montréal, pour la campagne de souscription: « Nos entreprises gagneront à favoriser la recherche, car de nouveaux domaines se développent, de nouveaux problèmes surgissent qui demandent de nouvelles solutions, et il est bon pour les entreprises canadiennes et québécoises que la recherche de ces solutions se fasse ici, car ainsi elle tiendra compte de nos besoins à nous. »

## UNE RÉPONSE ENTHOUSIASTE

Pour créer la Chaire en actuariat, un capital d'au moins deux millions de dollars est nécessaire. La campagne de souscription compte sur l'appui de 185 bénévoles pour rejoindre les entreprises et les 1 600 anciennes et anciens partout à travers le monde. Près de 500 000 \$ ont été souscrits à ce jour par les anciens et les entreprises, dont 200 000 \$ par la Financière Manuvie. « Par ce don, explique Sharon Cobban, coordonnatrice aux relations avec la communauté pour cette entreprise, nous voulons encourager le développement de carrières reliées au domaine de l'assurance en développant un partenariat avec une École d'actuariat qui se distingue par son excellence. »

Les dons individuels représentent déjà près de 160 000 \$ et la sollicitation personnelle bat son plein. « Les diplômés rencontrés jusqu'à maintenant ont donné avec enthousiasme, indique Claude Lamonde. Ils sont re-

connaissants de la formation qu'ils ont reçue à l'Université Laval et ils apprécient de pouvoir ainsi faire quelque chose pour les jeunes qui les suivent. C'est aussi une façon pour eux de s'assurer que l'École d'actuariat continue à donner une bonne formation. »

Il faut noter le succès exceptionnel du phonothon, la première activité de la campagne organisée le printemps dernier. Il a permis d'obtenir l'appui de 197 diplômés pour des souscriptions totalisant 55 000\$ versés sur deux ans, soit une moyenne de près de 280\$, fracassant ainsi la moyenne habituelle de 80\$ sur deux ans lors d'une approche pour un premier don.

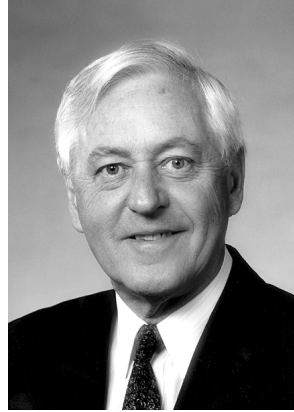
Ce phonothon dont la présidence avait été confiée à Robert Fortier (1977), directeur associé pour le Groupe Mallette Maheu, a été exceptionnel aussi par la participation sans précédent des 58 diplômés bénévoles dont un bon nombre se sont rassemblés durant deux soirées pour solliciter par téléphone leurs confrères et leurs consoeurs.

Claire Bilodeau a participé au phonothon : « Comme professeure et chercheuse à l'École d'actuariat, je vais, bien sûr, profiter des retombées de la création de la chaire. Et je jugeais important non seulement d'y contribuer financièrement, mais aussi de mettre l'épaule à la roue comme bénévole. »

Michel Jacques souligne comment il a été impressionné par la réponse très positive des finissants des trois ou quatre dernières années qui sont en début de carrière et qui, pour la plupart, ont des prêts et bourses à rembourser. Patrick Beaudoin, qui a terminé en 1997, est l'un de ces jeunes

diplômés. Il travaille depuis deux ans comme actuaire associé à la compagnie Érié Insurance Group à Érié, en Pennsylvanie. Quand on l'a appelé pour lui demander de faire un don à la campagne pour la création de la Chaire en actuariat, il a donné sans hésiter : « Je suis très reconnaissant pour la formation que j'ai reçue à l'École d'actuariat. Depuis que je travaille aux États-Unis, j'ai pu discuter avec d'autres actuaires venant de plusieurs universités américaines et comparer ma formation à la leur. Je suis maintenant en mesure de l'évaluer et elle m'apparaît comme l'une des meilleures en Amérique du Nord. À mon entrée sur le marché du travail, je me suis vite rendu compte combien les cours suivis à l'Université Laval étaient directement liés à la réalité de ce marché. De plus, l'Université Laval est l'une des seules à donner une formation en IARD et il est important qu'elle puisse continuer à le faire. »

« Les anciens, en nous aidant, s'aident eux-mêmes, rappelle Gaston Paradis, car ils seront les premiers bénéficiaires de l'excellence que nous atteindrons, soit à travers la formation continue qu'ils viendront chercher à l'École d'actuariat, soit à travers leurs enfants qui étudieront en actuariat, soit à travers la relève qu'ils engageront dans leurs entreprises. Les futurs actuaires qu'ils recruteront seront mieux formés. » En fait, conclut Claude Lamonde, « il ne suffit pas que l'École d'actuariat de l'Université Laval continue à donner une bonne formation, il faut, à cause de la compétition mondiale, qu'elle atteigne l'excellence, qu'elle soit une des meilleures en Amérique du Nord ». •



KEDI.

*« Les anciens, en nous aidant, s'aident eux-mêmes, car ils seront les premiers bénéficiaires de l'excellence que nous atteindrons. »*

Gaston Paradis, président de la Campagne de souscription



*« Il ne suffit pas que l'École d'actuariat de l'Université Laval continue à donner une bonne formation, il faut, à cause de la compétition mondiale, qu'elle atteigne l'excellence. »*

Claude Lamonde, vice-président, Sollicitations individuelles, région de Montréal



MARC ROBITAILLE

*« Avec le programme très structuré que nous offrons, nous sommes en avance au Canada et nos finissants ont probablement la meilleure réputation sur le marché de l'emploi. »*

Michel Jacques, directeur de l'École d'actuariat



MARC ROBITAILLE

*« À l'École d'actuariat, je vais, bien sûr, profiter des retombées de la création de la Chaire. Et je jugeais important non seulement d'y contribuer financièrement, mais aussi de mettre l'épaule à la roue comme bénévole. »*

Claire Bilodeau, professeure-chercheuse



*« À mon entrée sur le marché du travail, je me suis vite rendu compte combien les cours suivis à l'Université Laval étaient directement liés à la réalité de ce marché. »*

Patrick Beaudoin, jeune diplômé de 1997

À consulter: le site Internet de l'École d'actuariat  
<http://www.act.ulaval.ca>